

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque cantonale vaudoise (BCV) Désignation d'un nouveau président de la Direction générale

Dans sa séance du 25 septembre, le Conseil d'Etat, sur proposition unanime du Conseil d'administration de la BCV, a désigné un nouveau président de la Direction générale en la personne de M. Pierre Fischer. Actuel directeur général adjoint et chef de la Division Trading, il succédera à M. Gilbert Duchoud le 1er juillet 2001, lorsque celui-ci prendra la présidence du Conseil d'administration de la BCV.

Né en 1959, M. Pierre Fischer est marié et père de trois enfants. Il a accompli ses études primaires et secondaires aux Etats-Unis, puis des études supérieures dans le domaine scientifique à l'Université McGill de Montréal. Au milieu des années quatrevingt, il a travaillé comme courtier au sein du groupe Tradition à Lausanne, avant de participer, comme consultant indépendant, au développement de programmes informatiques pour la gestion de produits dérivés. En 1987, il a créé la société B.F. Financial System, à Lausanne, active dans le domaine des logiciels financiers. Engagé en 1993 à l'UBS, il a occupé une fonction à Francfort puis, de 1994 à 1998, dirigé à Zurich le département traitant les produits dérivés sur taux d'intérêt.

Depuis deux ans, M. Pierre Fischer est responsable de la Division Trading de la BCV, chargée de l'ensemble des opérations de la banque sur le marché monétaire et les marchés financiers (devises, titres et produits dérivés). Sous sa direction, la Division a connu une expansion remarquable et la BCV a nettement renforcé sa présence sur ces marchés. Il a en outre présidé à la création du site Internet de courtage en ligne e-SIDER.com, dont la qualité est unanimement reconnue.

Convaincu de la qualité de cette candidature, le Conseil d'Etat a souhaité privilégier une promotion interne à la banque et saluer les capacités de conduite, le professionnalisme et la maîtrise des nouvelles technologies dont fait preuve M. Pierre Fischer. Il l'assure de son soutien dans les nouvelles responsabilités qui seront les siennes à partir du milieu de l'an prochain.

Lausanne, le 26 septembre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. Charles Favre, chef du Département des finances, 021/316 20 01